



33 rue Saint Leu 80039 AMIENS CEDEX 1

Compte-rendu du conseil de laboratoire du jeudi 8 décembre 2022 (En hybride)

<u>Présents</u>: Audrey Ambles, Jérôme Bosche, Alain Cournier, Claire Delaplace, Gilles Dequen, Cyril Drocourt, Ahmed El Hajjaji, Dominique Groux, Florence Levé, Chu Min Li, Corinne Lucet-Vasseur, El Mustapha Mouaddib, Olivier Pagès, Christophe Poix, Isabelle Wallet

Ont donné procuration : Wafa Badreddine à Florence Levé, Fabio Morbidi à Dominique Groux, Abdelhamid Rabhi à Jérôme Bosche

### Excusés:/

# Ordre du jour :

- CR du conseil du 14 octobre 2022
  - o Vote
- RDU du 7 décembre
- S2R 2023
  - Priorisation des demandes
- AAP Doctorants 2023
  - o Priorisation des demandes
- Questions diverses
- CR du conseil du 14 octobre 2022
  - Vote

Moyennant l'ajout des remarques suivantes dans le point finances :

- L'accueil d'un stagiaire pour renforcer l'équipe technique : Mise en place d'un GitLab, d'un serveur overleaf et plus généralement développer les services au bénéfice des membres de l'unité. La commission web réunie le 30/09 décide de ne pas donner suite.
- L'achat de « goodies » et plus généralement d'éléments de communication. Le stock actuel est faible. Les dernières manifestations n'ont pas pu bénéficier de ce type de produit. In fine, pas de suite, l'achat de goodies s'avérant trop compliqué.

le compte rendu est mis au vote. Adopté à l'unanimité.

### RDU du 7 décembre

Une présentation est faite par Gilles.

- Presses du Septentrion (www.septentrion.com): Stéphane Michonneau (Professeur d'Histoire Contemporaine ULille) présente ces presses, 5 établissements ESR des Hauts-de-France (UCL, ULille, ULCO, UPHF, UPJV), Présidence tournante (Actuellement, Régis Bordet), essentiellement, voire exclusivement, des publications relevant des SHS. Propose malgré tout le sujet des « Humanités numériques ». Sur ce volet, le MIS publie déjà à travers e-cathédrale.
- Présentation de la réforme de la Responsabilité Personnelle et Pécuniaire (RPP) :
  - Existant : Le comptable est responsable des finances sur ses deniers ;
  - Après la réforme (à compter de 2023) :
    - Les comptables ne sont plus responsables personnellement ;

- L'éventuelle sanction s'applique à l'agent responsable de la faute ;
- Qu'est-ce qu'une faute ? (préjudice financier et significatif) :
  - Faute relative à l'exécution des recettes/dépenses et à la gestion des biens :
  - Avantage injustifié à autrui ou à soi-même ;
  - e.g.
    - o Dépense hors-marché alors qu'il y a un marché ;
    - o Remboursement de frais de mission non autorisé ;
    - Paiement d'heures complémentaires alors que les textes ne le permettent pas ;
    - o Défaut de surveillance et de suivi des coûts ;
    - o Surdimensionnement d'un projet par rapport aux besoins ;
    - o Remboursement de mission dont la réalité n'est pas établie.

#### Plan de Continuité d'Activité :

- But : Gestion des délestages potentiels
- o Mois concernés : janvier et février
- o Coupures « tournantes » de 2 heures maximum
- Révision éventuelle du PCA actuellement défini
- Aucune information sur la cartographie des délestages potentiels (confidentiel)
- Gestion des coupures
- Mise en place de cellules de crise par site
- o L'information arrive la veille au soir pour le lendemain (préfecture)
- o En cas de coupure le matin, l'UPJV rouvrira le lendemain
- En cas de coupure après-midi ou soir, l'UPJV rouvrira le lendemain

#### Pour les UR

- Planification des manipulations/expérimentations
- o MIS non concerné hormis les serveurs de l'Unité à éteindre proprement

#### S2R:

- A noter : Préservation du budget global de la Recherche par rapport à l'année dernière
- Deadline au 15/12 à 17h
- Allocations Doctorales : Deadline au 03/01

#### AAP Booster Valo :

- o L'UPJV est assez pauvre en termes de projets de valorisation
- Action lancée en 2023
- Possibilité de mise en place d'une Chaire de type « invité » qui financerait de la mobilité avec un chercheur étranger - brillant - et proposerait un financement de thèse dans ce cadre.

#### Open4Research :

- o Plateforme permettant l'accès aux appels à projets « Europe »
- Présentation de Emilie Duneufgermain <u>emilie.duneufgermain@u-picardie.fr</u> en charge du déploiement de l'outil
- Outils de veille
- o <a href="https://www.open4research.eu/a2u">https://www.open4research.eu/a2u</a>
- o Création de compte avec adresse @u-picardie.fr
- Différentes possibilités de Recherche en fonction du profil, y compris étudiant de Master en Recherche de Thèse
- Le but principal : Trouver un financeur
- Possibilité de créer une veille automatique en fonction des précédentes recherches de financement
- A faire : remonter 2 noms de référents l'Unité MIS : Gilles et Jérôme

#### RIPEC 2022 - C3 :

- o 194 dossiers déposés 148 MCF, 46 PU 88 femmes, 106 hommes
  - Examen
- Phase 1
  - CAc 1 rapporteur interne, 1 rapporteur externe (U Rouen, U Poitiers)

- Notes sur Recherche, Pédagogie, Tâches d'Intérêt Général soit 6 notes en tout
- Harmonisation sur la base de 3 notes
- Phase 2
  - CNU 2 rapporteurs (note : Seuls 4 établissements ont fait ce travail en France)
  - Notes sur Recherche, Pédagogie, Tâches d'Intérêt Général (TIG) soit 6 notes en tout
  - Harmonisation sur la base de 3 notes
- o Phase 3
  - Attribution sous la responsabilité du responsable d'établissement
  - Choix réalisé :
    - CAc Note Pédagogie, TIG
    - CNU Note Recherche
    - Voté par CA 85 primes RIPEC C3
      - 3 A 14 Accordé
      - 2A, 1B 27 Accordé
      - 2A, 1C 9 Accordé
      - 1A, 2B 25 Accordé
      - 1A 61 10 choix objectivés sur une implication indiscutable sur l'un des 3 volets
- Au final 87 primes attribuées (reste à voter en CA) :
- 34 PU, 53 MCF, 32 Hommes, 55 Femmes
- Attribué pour 3 ans.
- Repyramidage 2021/2022
  - Section 61 et 27 concernées pour le MIS
  - o 15 comités d'audition en tout
  - 2 membres externes privilégiés
  - o Le Directeur d'Unité fait partie du comité si tous les candidats appartiennent à son unité
  - o 37 candidats
  - o Saisie sur ELECTRA le 14 décembre 2022
  - La décision de repyramidage n'est pas obligatoire (i.e. poste non pourvu)
- Repyramidage 2023/2024
  - Section 27 et 61 concernées et possiblement ouvertes. L'ouverture n'est toutefois pas certaine
  - o 8 possibilités en 2023
  - o 8 possibilités en 2024
  - o Conditions:
    - Si HC, pas besoin d'avoir 10 ans d'ancienneté
    - HdR obligatoire au 1/1 de l'année concernée
- Repyramidage à horizon 2025
  - 400 promotions prévues au national, toutes disciplines considérées
- Demandes S2R 2023 :
  - Priorisation des demandes

A noter : le S2R est inclus dans la dotation, il s'agit d'un delta supplémentaire au budget. Après présentation et étude des divers dossiers, il est retenu la priorisation suivante :

- Action 2.1 : Soutien aux colloques en Région HdF
  - 1) PR: Workshop international HDF/Japon, Mai/Juin 2023, Amiens (Guillaume Caron)
  - 2) GOC: Conférence ROADEF 2024, Amiens, Février 2024 (Corinne Lucet-Vasseur)
- Action 2.2 : Soutien aux collogues hors Région HdF
  - 1) COVE: ICSC 2023, Djerba (Tunisie) (Ahmed El Hajjaji)
  - 2) PR: Patrimoine, Rabat (Maroc) (El Mustapha Mouaddib)

#### Action 4.1: Aide aux mobilités entrantes EC

- 1) SDMA: Mostafa Azizi (Maroc), 2 semaines
- 2) COVE: Karina Barbosa, (Chili), 3 semaines
- 3) SDMA/GOC: Vianney Kengne Tchendji (Cameroun), 2 semaines
- 4) COVE: David Lara (Mexique), 3 semaines
- 5) GOC: Pedro Moreno Sanchez (Finlande), 1 à 2 semaines
- 6) COVE: Eddy Sanchez de la Cruz (Mexique), 2 semaines

#### Action 4.3 : Aide aux mobilités sortantes EC

- 1) PR: Dominique Groux, Maroc/Japon, JRL
- 2) GOC: Chu Min Li, Chine
- 3) PR: El Mustapha Mouaddib, Japon, JRL

### Action 4.5 : Aide aux mobilités sortantes doctorants

A noter que le dossier d'Eva Goichon pour l'Italie n'est pas retenu car non éligible.

- 1) PR: Audrey Ambles, Sussex, 1 mois
- 2) SDMA: Louis Couturier, Suisse, 5 semaines

## AAP Doctorants 2023 :

- Priorisation des demandes
  - Après présentation et étude des divers dossiers, il est noté que :
  - Le dossier présenté par Harold Trannois, SDMA, (projet JANUS, cofinancement entreprise/Région) sera proposé à un financement FEDER donc non retenu pour la priorisation. Il a cependant été remonté avec les autres demandes
  - Le dossier présenté par Ahmed El Hajjaji, COVE, co-encadrement, 100% UPJV sera proposé pour la bourse ministérielle.

# Il est ensuite décidé la priorisation suivante :

- 1) SDMA: Cyril Drocourt/Gil Utard, cotutelle avec le Pr Azizi, (Oujda, Maroc)
- 2) SDMA: Stéphane Devismes, co-encadrement Grenoble, co-financement ANR Skydata
- 3) GOC: Corinne Lucet-Vasseur, co-financement 50% HDF, 25% ULCO, 25% UPJV, projet SHERLOC
- 4) PR: Dominique Groux/Alex Potelle, co-financement AIST (Japon) Non déposé au final
- 5) GOC: Gilles Dequen, co-financement HdF GRECO/projet MAIA

# • Questions diverses :

• Projet CR3D: El Mustapha évoque le dépôt d'un projet par l'équipe PR avec MatriCS & Humanité Numérique dans le cadre de l'AAP France 2030 (ex-PIA) pour la création d'un Centre Régional pour les données 3D. Le but est de numériser, stocker et, in fine, de rendre accessibles et réutilisables les données collectées. A ce jour, il n'existe aucun dispositif national pour pérenniser les numérisations avec une spécialisation dans le domaine architectural. C'est un projet sur 3 ans, concernant une demande de moyens humains (6 ans d'ingénieurs). Cette demande est environnée avec un peu de fonctionnement et quelques ordinateurs (le matériel est quant à lui déjà présent via MatriCS). Le projet global est de 1.000.000€ avec une demande de moyens humains de 530.000 € soutenu par la DRAC, Amiens Métropole et la Préfecture de Région. Retour en avril 2023.

# • Retour postes publiés :

- MCF 61 (promotion Jérôme Bosche) et 2 MCF 27 (supports Maryline Rosselle et Didier Ferment). Le montage précédemment évoqué avec l'anticipation du départ en retraite de Christine Irastorza n'a pas été retenu.
- UniLasalle: La direction du MIS évoque la création d'une unité de recherche SYMADE (en cours de labellisation) rattachée à l'EDSTS. Des publications sont d'ores et déjà signées par des membres UniLaSalle du MIS et affiliés à l'Unité SYMADE. Après un bref tour de table, il s'avère nécessaire de clarifier les choses avec les personnels UniLaSalle membres du MIS concernés. Les décisions seront prises ensuite.

Complément du 1er mars 2023 : In fine, il n'y a pas eu de courrier adressé aux membres d'UniLaSalle (des échanges par mail ont eu lieu avec la direction du MIS).

En revanche, en janvier, les membres d'UniLaSalle ont indiqué par mail leur souhait de ne plus être rattachés au laboratoire MIS.

Ils ont donc été supprimés de toutes les listes du laboratoire.